

Prangins, le 14 novembre 2024

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 13 novembre 2024

Président : M. Yvan BUCCIOL

Rapporteur: M. Raymond LE BRIS

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le préavis No. 56/2024 concernant la demande de crédit de CHF 131'000.- TTC

pour l'aménagement d'une zone 30 dans les secteurs - Trembley | Mélèzes |

Combe-Mouilles | Tuilière | Sous-le-Bois | Pélard - Bellevue | Bertoule,

vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

ouï les conclusions de la commission chargée d'étudier cet objet,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

I. d'accorder un crédit de CHF 131'000.- CHF 82'000.- TTC tel qu'amendé pour l'aménagement d'une zone 30 dans les secteurs - Trembley | Mélèzes | Combe - Mouilles | Tuilière | Sous-le-Bois | Pélard - Bellevue | Bertoule ,

II. de financer cette opération avec notre trésorerie courante ou par le biais d'un emprunt, conformément à l'art. 18 ch.7 du Règlement du Conseil communal,

Extrait conforme, le certifient

Yvan Bucciol

Dominique Rogers

Président

Secrétaire

Avis affiché au pilier public du 15 au 24 novembre 2024